

**Qui sont les représentant.e.s de Solidaires ?
Un suivi longitudinal des délégué.e.s de congrès
de l'Union Syndicale Solidaires (2008-2017)**

Jean-Michel Denis

Université Paris 1 (ISST)/IDHES

Introduction : Par où démarrer ?

- L'organisation ?
- Les délégués de congrès ?
- Les conditions de l'enquête ?

Pourquoi est-il nécessaire de faire une courte focale sur l'organisation ?

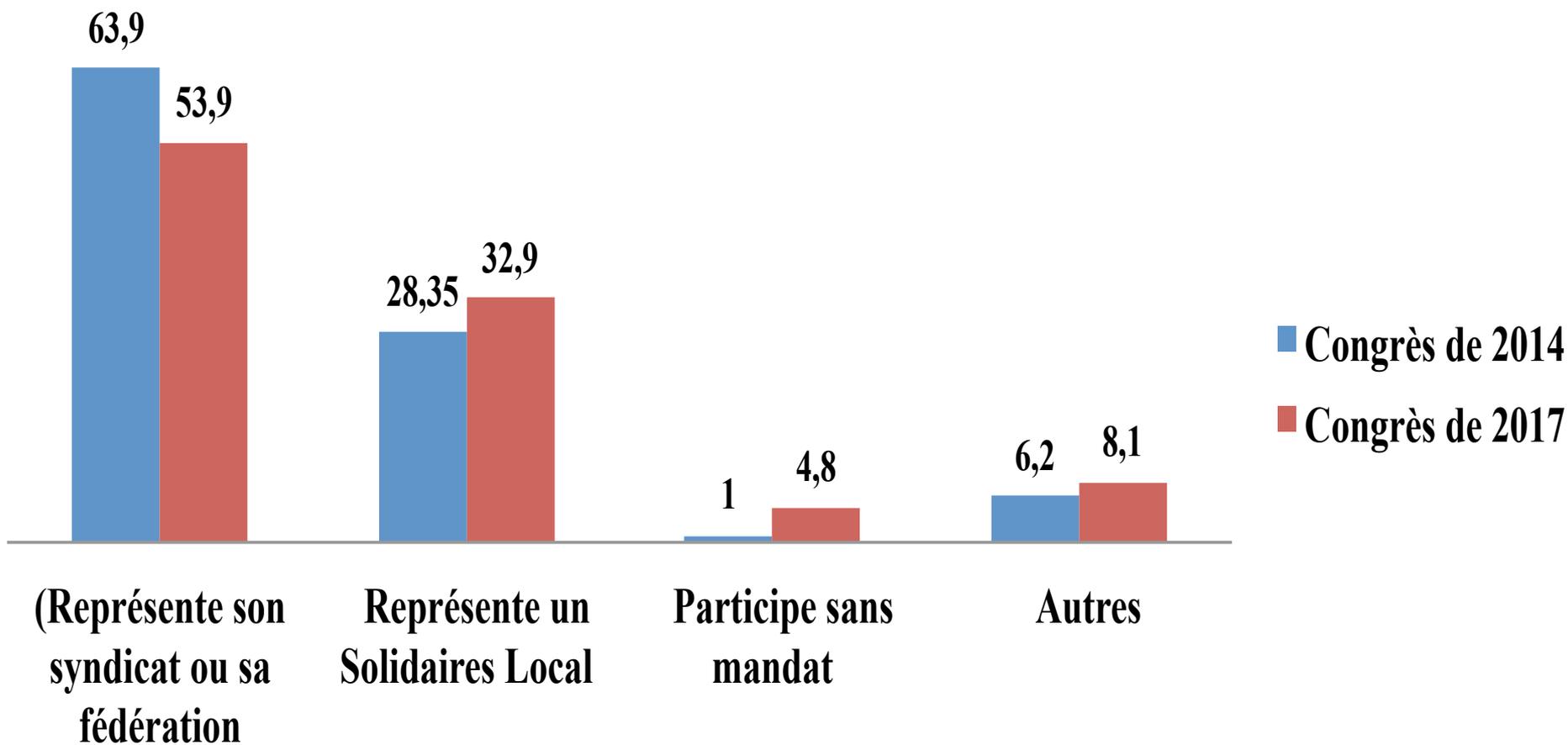
- La moins connue des huit grandes organisations syndicales françaises car :
 - La plus récente : fondation officielle en 1998 mais sur la « *la continuité historique du Groupe des dix* » créée en 1981.
 - La plus petite :
 - 110 000 adhérents environ
 - 6,4% des voix dans la FP en 2018
 - 4,6% au total Privé + Public en 2018
 - Représentative dans une quinzaine de branches du secteur privé + siège au conseil commun de la FP, au CESE
 - La plus « disparate » :
 - Construction en deux temps : à partir de 1981 sous la forme d'alliance informelle de syndicats autonomes ; et du début des années 1990 de façon renforcée avec l'entrée des syndicats SUD (PTT, Rail, Santé-Sociaux, etc.)
 - Sur le plan des valeurs et des pratiques : autonomie syndicale d'un côté, « CFDT des années 1970 » de l'autre
 - Sur le plan de sa structuration : union syndicale et non confédération, qui réunit des syndicats nationaux et des fédérations, de taille et d'implantation variée : soit une cinquantaine de structures dont une union des retraités
 - Des Solidaires Locaux : unions interprofessionnelles locales qui, au fur et à mesure de leur renforcement sur le plan du territoire, ont acquis un poids politique dans les congrès.

Pourquoi s'intéresser aux délégués de congrès ?

- Les congrès syndicaux : instance souveraine composée des représentants des structures membres, qui décide des orientations de l'organisation (mises ensuite en musique par le CN, le BN et le secrétariat national)
- Les congrès syndicaux : un espace de délibération, de décision et de représentation dans et par lequel se construit l'organisation, et un événement qui fait sens aux yeux de ses membres et qui en donne à sa trajectoire.
- Double paradoxe :
 - alors qu'il existe historiquement une tradition d'enquêtes et de statistiques au sein du mouvement ouvrier, et plus particulièrement du mouvement syndical, qui s'intéresse aux congrès syndicaux,
 - et alors que les congrès des formations partisans sont des objets d'enquêtes classiques pour les politistes...
- Les congrès syndicaux, comme objet scientifique, ont plutôt été délaissés par la sociologie, tant politique que des relations professionnelles, au cours de ces dernières décennies. Ce désintérêt est à corréliser avec celui apporté au syndicalisme en général, et de façon plus particulière avec l'orientation des recherches qui lui sont consacrées, centrées sur sa crise, son institutionnalisation, etc.
- Cet abandon résulte également de l'affaiblissement de la capacité du syndicalisme à mener de façon autonome de telles enquêtes, et au verrouillage par les centrales syndicales des données qui les concernent.

Répartition des représentant.es des syndicats et fédérations et des représentant.e.s des Solidaires locaux aux deux derniers congrès

Statut des délégué.e.s



Pourquoi s'intéresser à la méthode ?

- Une étude au long cours menée depuis plus de vingt ans : entre « compagnonnage » et « sociologie embarquée »
- Une recherche dont les objets ont évolué avec le temps :
 - Recomposition syndicale et émergence d'acteurs nouveaux dans le paysage avec les questions induites en matière de construction organisationnelle et de reconnaissance de la représentativité ;
 - Structuration organisationnelle (union interprofessionnelle plutôt que confédération) et démocratie syndicale
 - Pratiques de fonctionnement interne et ligne programmatique
- Une recherche individuelle puis collective à partir de 2008 (S. Bérout, M. Thibault mais aussi de façon plus ponctuelle G. Desage, C. Guillaume)
- Dans cette séquence collective, intérêt apportée à la sociologie des militants, via une approche quantitative et qualitative :
 - Une enquête par questionnaire consacrée aux délégué.e.s des congrès nationaux de Solidaires depuis 2008. Quatre congrès suivis (2008, 2011, 2014 et 2017).
 - Une enquête qualitative sur les logiques de l'engagement au sein de Solidaires, sur le renouvellement générationnel, la féminisation...
 - Mais aussi sur les enjeux en termes de développement , la formation interne, la construction des Solidaires locaux.

L'enquête sur les militant.e.s de Solidaires : une commande du Bureau National

- Moment de l'enquête : moment de renforcement de l'USS en termes d'effectifs, de diversification de ses champs de syndicalisation (ouverture au privé) et du profil de ses forces militantes.
- Désir du BN de disposer d'une photographie de ces dernières – d'autant que les entrées dans le G10 puis Solidaires se sont effectuées autant voire davantage de façon collective qu'individuelle : ce sont des équipes syndicales qui peuvent provenir de différentes organisations qui rejoignent Solidaires.
- Par ailleurs : entrée de syndicalistes d'une autre génération que celle des « fondateurs ».
- Question : les pratiques et les valeurs de ces nouveaux venus sont elles proches et/ou conciliables avec celles défendues par l'organisation ?

L'enquête par questionnaire lors des trois congrès de Solidaires

- Le questionnaire : une cinquantaine de questions regroupées en sept sections :
 - La situation et le parcours professionnel
 - L'engagement syndical
 - L'activité syndicale
 - La formation
 - La démocratie syndicale (quelle conception de la...)
 - La participation à Solidaires
 - Le fonctionnement des Solidaires locaux & la structuration de Solidaires au plan national.
- En 2008, 2011, 2017 un taux de répondants évalué à 75% et très inférieur en 2014
- 2008 : N = 270
- 2011 : N = 278
- 2014 : N = 194
- 2017 N = 297
- Les répondants : les délégué.e.s des congrès nationaux de Solidaires (≠ adhérent.e.s)

Des fondateurs issus du même creuset

- En 2008, 65,6 % des délégué.es provenaient d'autres OS.
- Progressivement, cette proportion va diminuer au fil du temps pour rester néanmoins majoritaire – au dessus des 50% aux congrès suivants.
- Sur ces 65%, 40% provenaient de la CFDT (contre 16% de la CGT).
- Là encore, ces arrivées de la CFDT vont progressivement se tarir. De même que la CFDT, au centre des débats des congrès de 2008 et 2011 va progressivement cessé de l'être au fur et à mesure que le projet de participer à la création d'une autre organisation syndicale va se renforcer : De l'hostilité exprimée à l'indifférence hostile

Une jeune organisation représenté par des « vieux » militants ?

- L'âge moyen des délégué.e.s

- 2008 : 47,2 ans
- 2011 : 48,6 ans
- 2014 : 49,4 ans
- 2017 : 49,3 ans

- L'âge médian des délégué-e-s :

- 49 ans en 2008.
- 50 ans en 2011
- 51 ans en 2014
- 51 ans en 2017

- Une structure par âge globalement inchangée.

- Mais une baisse continue des moins de 30 ans et une hausse continue des plus de 60 ans (+ 5,5 points depuis le congrès de 2014).

- En revanche, une augmentation significative des 30-39 ans depuis les trois derniers congrès (+6,5 points).

Pourquoi la jeunesse n'est pas qu'un mot ?

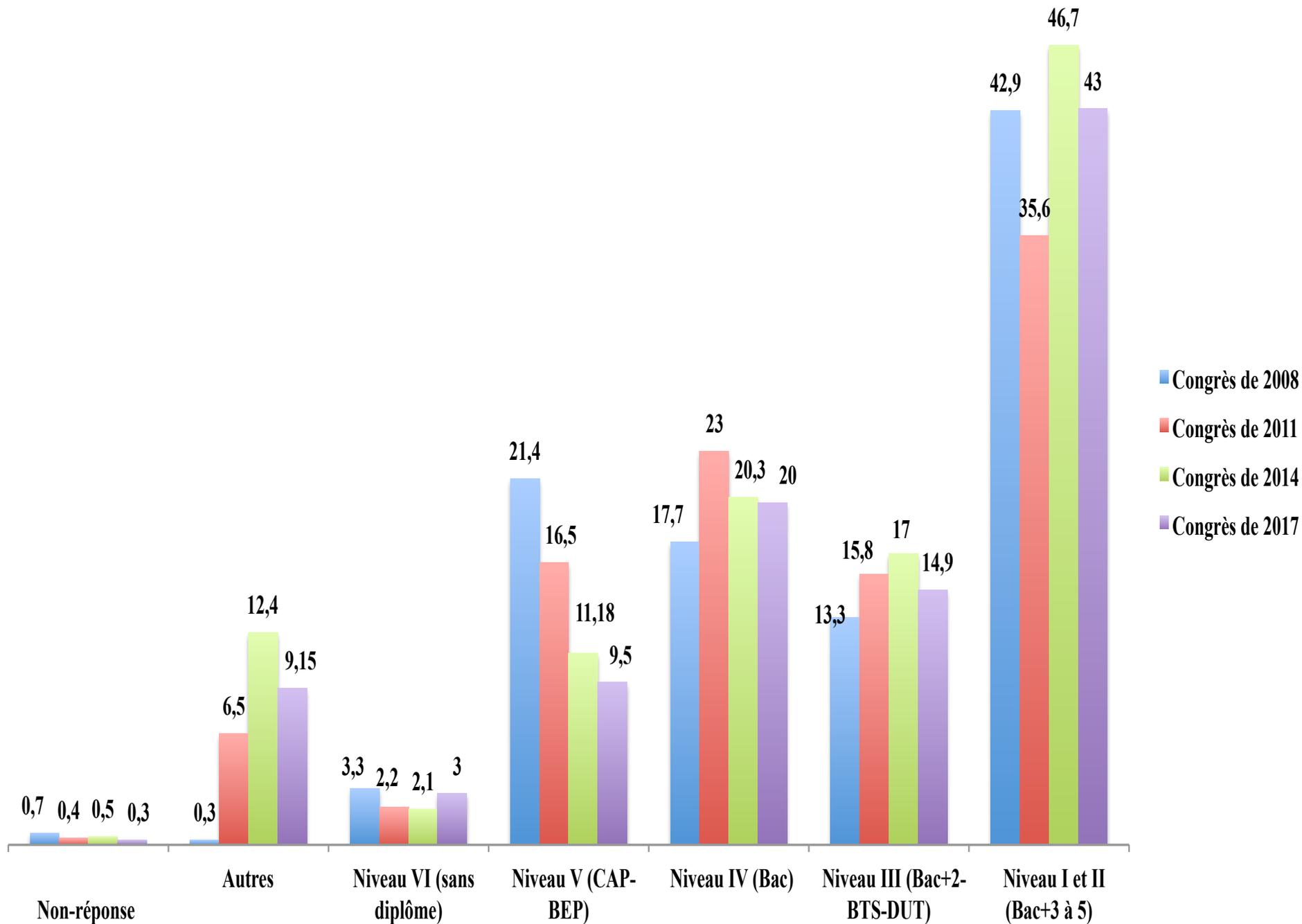
- Ce problème du vieillissement se réduit-il à un problème de recrutement et à celui du renouvellement générationnel de la base adhérente des organisations ?
-
- Les « jeunes » syndicalistes désirent-ils et/ou parviennent-ils à se faire une place au sein des organes représentatifs des syndicats ?
- Concernant Solidaires, qui pour porter un modèle d'engagement et un projet politico syndical assez largement dessiné par une génération particulière de syndicalistes ?
- Vieillessement de ses cadres pose le double enjeu de l'animation future de l'organisation et de ses structures affiliées, professionnelles ou territoriales, et de la pérennité du projet qui la fonde.
- Une préoccupation ressentie et vécue en interne :
 - en 2011, 53,2 % des délégué.e.s interrogé.e.s plaçaient le renouvellement générationnel en tête des enjeux qui se posent au mouvement syndical devant la nécessité de faire vivre un syndicalisme de lutte (45%) et de construire une organisation de masse (30,9%).
 - En 2014, l'accès des jeunes à des postes à responsabilité est la deuxième préoccupation exprimée par les délégué.e.s (44,8%) au niveau des pratiques internes après la circulation systématique des informations.

Une organisation féministe... qui ne l'est pas tant que cela

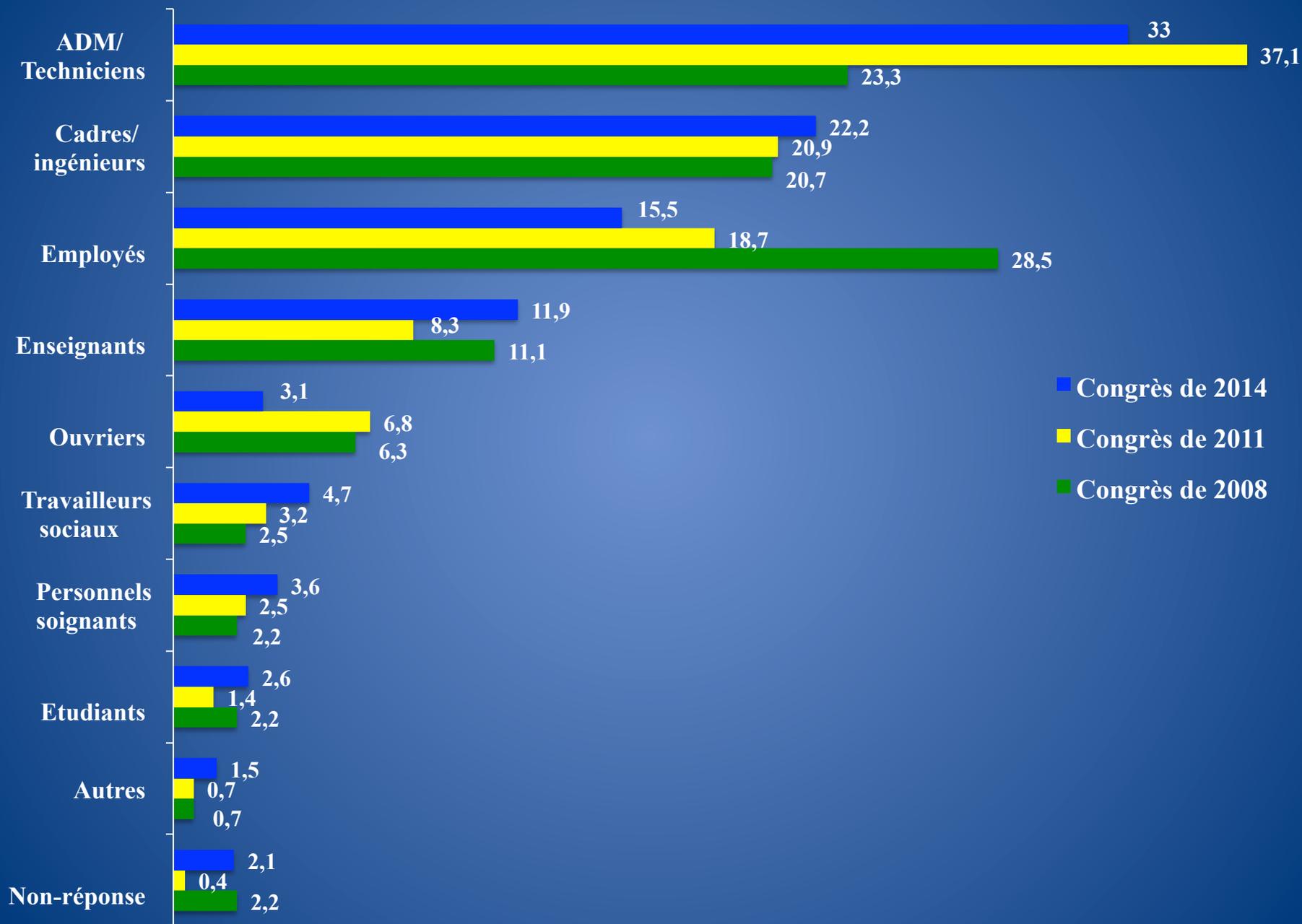
- Solidaires : une organisation particulièrement engagée dans le combat féministe, ne serait-ce que par le biais de son ancienne porte-Parole Annick Coupé (investissement important dans l'animation de l'intersyndicale femmes avec la CGT et la FSU, inscription de la démarche féministe dans ses statuts, etc.)
- Mais une féminisation des représentant.e.s des structures qui n'a jamais dépassé 35%
 - 2008 : 28,5%
 - 2011 : 30,9%
 - 2014 : 37,1%
 - 2017 : 34,9 %
- Un tiers de délégué.e.s : un plafond de verre ?
- Un résultat qui interroge sur la place des femmes dans les organisations de Solidaires et sur leur accès aux responsabilités.
- Au congrès de 2017 : les Solidaires Locaux sont représentés par 30,9% de femmes alors qu'elles ne sont que 18,5% à représenter leur syndicat ou fédération.

Les délégué.e.s de Solidaires : des intellectuel.le.s déclassé.e.s ?

- *« Quand tu places une citation de Gramsci dans les trois premières lignes d'un rapport d'activité, tu sais que tu ne t'adresses pas aux classes populaires »* (parole de délégué).
- Une surprise lors du premier congrès de 2008, qui ne s'est pas démentie jusqu'en 2017 : le niveau de formation des délégué.e.s



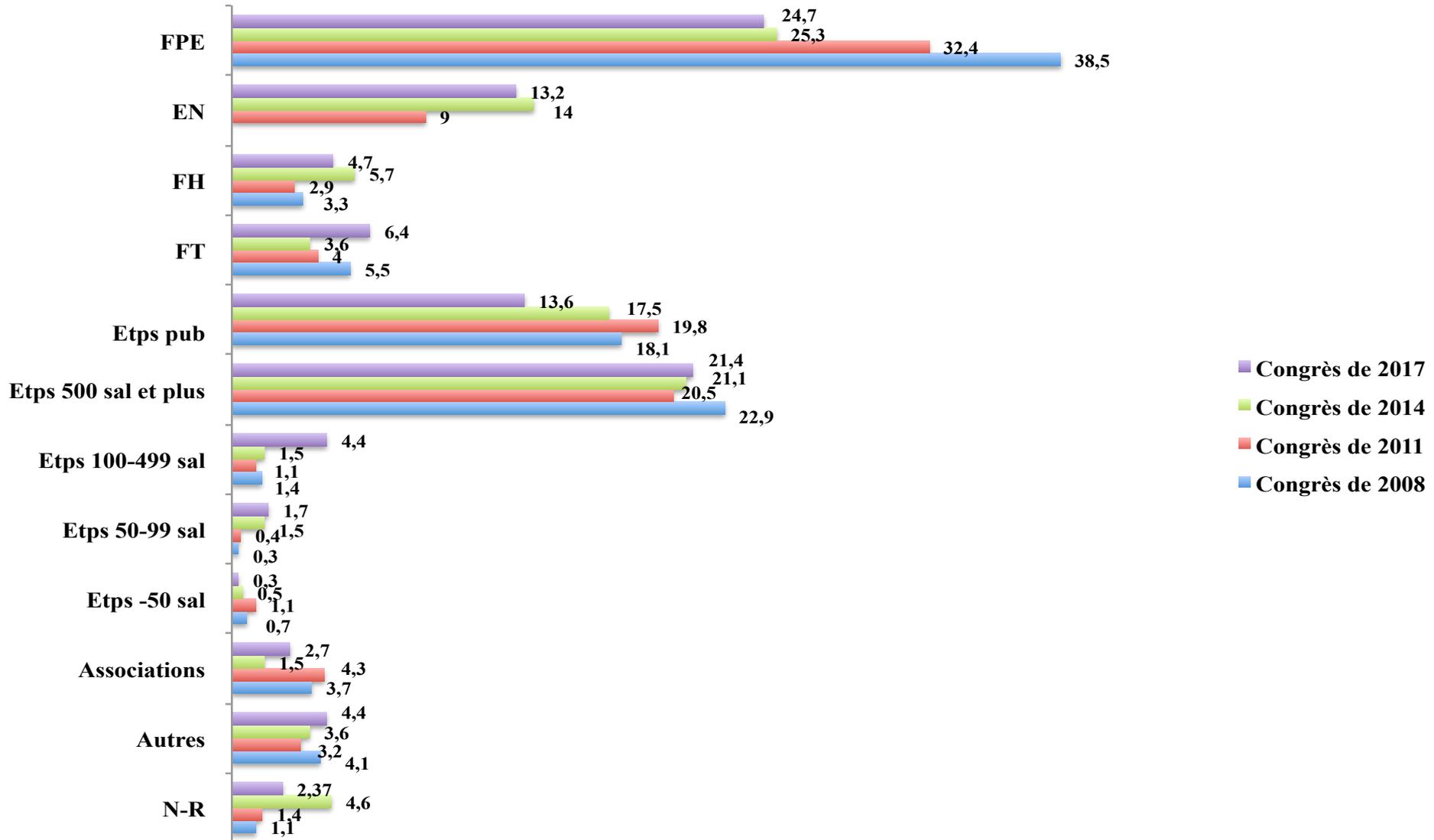
Les catégories socio-professionnelles (en %)



- Un haut niveau de formation qui ne se retrouve que partiellement dans les PCS détenus.
- Mais qui interroge :
 - la composition sociale des adhérent.e.s aux organisations de Solidaires au-delà de ces seuls délégué.e.s (caractère discriminatoire du mécanisme de la représentation ?)
 - Le type de syndicalisme mené par Solidaires à l'échelon interprofessionnel
- Un problème récurrent pour Solidaires : intégrer des salarié.e.s au bas de niveau de qualification et des catégories ouvrières – cette dernière difficulté étant partiellement liée aux principaux champs de syndicalisation des syndicats de Solidaires (secteur public, grandes entreprises ou administrations, secteur des services)

Une présence renforcée dans le secteur privé qui ne se retrouve pas dans la composition des délégué.e.s présent.e.s aux congrès

Type d'entreprise ou d'administration (en%)



Militer à Solidaires : un engagement particulièrement exigeant et chronophage

- Un syndicalisme de militant.e.s
- Un syndicalisme qui s'est heurté à de fortes contraintes juridiques liées aux règles de représentativité en vigueur, dans le secteur privé comme dans le secteur public, contraintes amplifiées et durcies par leur positionnement « radical ».
- Un syndicalisme de mobilisation avec un fort engagement dans les mouvements sociaux – En 2014, 70% des délégué.e.s ont déclaré avoir adhéré à une organisation de Solidaires pour participer à un syndicalisme de lutte.
 - En 2014, 96% des délégué.e.s avaient participé à une manifestation au cours des trois dernières années
 - 82% à une grève/débrayage
 - 71% à des AG de personnels
 - 48% à des actions juridique
 - 29,3% à des actions de blocage.
- En 2014, 50% des délégué.e.s considèrent avoir des relations plutôt coopératives avec les autres OS contre 45% très peu ou pas du tout coopératives

Néanmoins, un syndicalisme qui tend à se faire une place dans le paysage syndical et dans le jeu des relations professionnelles

- En 2014, 64% des délégué.es interrogé.es considéraient que leur organisation était considérée comme légitime par une partie des autres organisations syndicales, et 76,8% par la direction de leur entreprise ou administration (chiffre à interpréter en tenant compte que 76% des délégué.es présents au congrès militent dans une organisation qui est représentative dans leur établissement).
- En 2014, 60% des délégués ont participé à des négociations au cours des trois années écoulées dans leur entreprise / établissement, et 20% au niveau de la branche ou de l'administration centrale
- Malgré tout, un engagement éprouvant pour les militant.e.s, qui prend parfois des formes sacrificielles et produit des formes d'usure ...
- ... ce qui constitue un problème supplémentaire pour la relève générationnelle.

La multiplication des mandats : les délégué.e.s de Solidaires pas mieux que les autres, bien au contraire.

- En 2017, 76% des délégué.e.s détenaient un mandat syndical (contre 71% en 2014).
- Parmi eux :
 - Un tiers : un mandat
 - Un tiers : deux mandats
 - Un tiers : trois et plus
- Pour info : selon l'enquête Réponse de la DARES : Entre 1999 et 2017, la part de représentants du personnel syndiqués non permanents qui occupent trois mandats ou plus a augmenté de 23 points sur la période. En revanche, celle de militants qui n'occupent qu'un seul mandat a diminué de 11 points sur cette même période. En 1999, un militant sur cinq occupe trois mandats ou plus, contre deux militants sur cinq en 2017.
- Près de 80% des délégué-e-s indiquent disposer d'heures de délégation ou de décharges syndicales (niveau stable d'un congrès à l'autre)
- Près de 70 % des délégué.es présents estiment consacrer plus de 10h par semaine à leur activité syndicale.

Des militants multiscartes

- En 2017, 61,3% des délégué.e.s combinaient un engagement syndical avec un autre type d'engagement (en recul néanmoins par rapport au précédent congrès avec 64%).
- Un pourcentage de délégué.e.s membres d'un parti politique (18% en 2017 et 21% en 2014 et 2011) qui n'est pas plus élevé à Solidaires que dans des confédérations comme la CGT, la CFDT et FO. Un résultat qui démystifie en partie l'image des militant.e.s de Solidaires.
- Un engagement dans des associations ou des collectifs de lutte (associations écologistes, altermondialisme, sans-papiers, etc.) mais aussi dans des associations plus classiques (fédérations de parents d'élèves, associations sportives, etc.)

-

Textes relatifs à l'enquête sur Solidaires

- Béroud, S., Denis, J.-M., (2015) « La reconnaissance de représentativité comme source d'intégration ? L'union syndicale Solidaires à la recherche d'un positionnement original », *Relations Industrielles*, Printemps, 70/2.
- Béroud, S., Denis, J.-M., Desage, G., Thibault, M., (2011) « Les militants de l'Union Syndicale Solidaires : profils, pratiques et valeurs », Rapport de recherche, US-Solidaires/ Triangle, Université de Lyon 2.
- Denis, J.-M. (2016), « Les militant-e-s de SUD-PTT : entre discrimination co-construite et répression syndicale », *Terrains et Travaux*, n°2, p. 43-65.
- Denis, J.-M. (2015), « L'union Syndicale Solidaires. Une organisation spécifique jusque dans ses congrès ? », *Socio-Logos*, janvier, <https://socio-logos.revues.org/3073>
- Denis, J.-M., Thibault, M., (2016), « Des organisations syndicales en quête de renouvellement – Trajectoires militantes et expériences syndicales de jeunes militants de l'Union Syndicale Solidaires », *Nouvelle Revue de psychosociologie*, n° 18, automne, p. 117-133.
- Denis, J.-M. (2003), « Les syndicalistes de SUD-PTT : des entrepreneurs de morale ? », *Sociologie du travail*, n° 3, vol. 45, juil-sept, 307-325.
- Denis, J.-M., (2001) *Le groupe des Dix : un modèle syndical alternatif ?*, Paris, La Documentation Française.
- Guillaume, C., (2018), *Syndiquées. Défendre les intérêts des femmes au travail*, Presses de sciences po (ouvrage qui reprend une partie de l'enquête menée par Cécile Guillaume sur la féminisation dans Solidaires.